

Développement

Bontoux collecte 7,5 M Euros

Agro Invest et le FSI apportent, à parité, 7,5 M Euros à Bontoux (ex-Clos d'Aguzon). Misant en actions nouvelles et en ORA, ils s'adjugent chacun 22,21 % du producteur d'extraits végétaux et d'huiles essentielles. En conséquence, le trust familial australien Rawlo International et le holding de la famille fondatrice Bontoux sont respectivement dilués à 5,57 % et à 50,01 %. Au sein de ce véhicule, qu'elle contrôle à 74 %, cette dernière côtoie Banque Populaire des Alpes (10,7 %) et Siparex (15,15 %), entré en 1998 (cf. n° 463). Fondé en 1898, Bontoux s'est recentré ces dernières années sur la production de matières premières aromatiques, en même temps qu'il s'est désengagé d'une activité de parfums d'ambiance - celle-ci a connu des difficultés menant à un redressement judiciaire, en 2006, puis à sa cessation d'activité, en 2008 (cf. n° 795). « *L'an passé, nous avons engagé notre recherche de financement pour nous développer dans l'extraction d'actifs naturels. Nos avancées technologiques en ce domaine et notre outil industriel nous positionneront parmi les leaders ; nous tablons sur un doublement du chiffre d'affaires en cinq ans* », indique Philippe Varenne, directeur financier de Bontoux. Fort de 125 salariés, celui-ci affiche 20,2 M Euros de revenus 2008, pour un Ebit supérieur à 1 M Euros. Egalement implanté à Madagascar, en Italie, en Espagne et aux Etats-Unis, il exporte plus de 85 % de sa production, notamment auprès d'industriels de la cosmétique et de la parfumerie.

Agro Invest : Jean-Louis Ruatti, Jean-Baptiste Cuisinier - **FSI** : Arnaud Legardeur - **Conseils investisseurs : due diligence financière** : Exelmans (Stéphane Dahan) ; **juridique** : Chammas & Marcheteau (Lola Chammas, Béatrice Mirabel) - **Conseil juridique société** : Orsay (Samira Friggeri, David Sitruk)

L.B.

Tous droits réservés - Les Echos 2009